

DECISION D'ATTENTE N° 0070 /MSHP/CAB DU
PORTANT NOMINATION DE TROIS (03) DIRECTEURS
REGIONAUX DE LA SANTE AU MINISTERE
DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

04 AVR 2018

LA MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-598 du 03 août 2016 portant Organisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Vu le décret n° 2017-12 du 10 janvier 2017 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement tel que modifié par le décret n°2017-474 du 19 juillet 2017 portant nomination du Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2017-14 du 11 janvier 2017 portant nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n°2017-475 du 19 juillet 2017 ;
- Vu le décret n° 2017-45 du 25 janvier 2017 portant attributions des Membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n° 2017-596 du 27 septembre 2017 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE:

Article 1 : En attendant la signature de leur arrêté, les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs Régionaux de la Santé conformément au tableau ci-après, au Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique :

NOM ET PRENOMS	MATRICULE	DIPLOME	FONCTION PROPOSEE
KOUADIO Kouamé Augustin	165 116 K	Doctorat d'Etat en Médecine	Directeur Régional du Gontougo Boukani
IPO Jérémie Gbolié	154 089Z	Doctorat d'Etat en Médecine	Directeur Régional du Worodougou
DOUGROU Sawouré Augustin	116 114 G	Doctorat d'Etat en Médecine	Directeur Régional de l'Indénié Djuablin

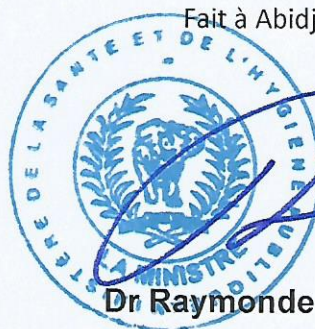
Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Cabinet
- Contrôle Financier
- Directions MSHP
- DR
- Intéressés
- Chrono

Fait à Abidjan, le

04 AVR 2018



Dr Raymonde GOUDOU COFFIE